



L'Épiphanie

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE L'ASSOMPTION

AVIS PUBLIC

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
AUX DISPOSITIONS DE LA RÉGLEMENTATION D'URBANISME
#2025-029**

**39-39 A, rue Leblanc
Lot numéro 2 346 456 du cadastre du Québec**

Prenez avis que :

Lors de la séance ordinaire du conseil de la Ville de L'Épiphanie, le mercredi 18 juin 2025 à 19h, à la salle du conseil de l'hôtel de Ville, au 66 rue Notre-Dame, le conseil statuera sur une demande de dérogation mineure visant à autoriser et ce, malgré l'article 9.1.3 du règlement de zonage No 577 et l'article 264 du règlement de zonage No U-005 visant à autoriser 3 cases de stationnement plutôt que 4 cases de stationnement, située sur lot 2 346 456 sis au 39-39 A, rue Leblanc, tel qu'exigé.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre devant les membres du conseil municipal relativement à cette demande.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 28 mai 2025

La greffière,

FLAVIE ROBITAILLE